

**SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT  
ET DU CONSEIL DES  
MINISTRES**

**\* \* \* \* \***

**BURKINA FASO**  
-----  
**Unité – Progrès – Justice**

**\* \* \* \* \***

**DIXIEME ET ONZIEME SESSION**

**DU COMITE INTERMINISTERIEL DE SUIVI DE  
LA CONJONCTURE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Octobre 2010*

Le Comité Interministériel de Suivi de la Conjoncture (CISC) s'est réuni en session ordinaire le mardi 05 octobre 2010 à partir de 10h 00, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Président statutaire dudit comité.

Au cours des travaux, le Comité a examiné les points inscrits à son ordre du jour portant sur la conjoncture économique aux mois de juillet et août 2010, l'état de mise en œuvre du plan d'actions du Gouvernement pour faire face à la crise économique internationale et s'est penché au titre des faits marquants de l'actualité sur les implications de la rencontre « Gouvernement secteur privé » sur la compétitivité du secteur privé.

- **Au titre de l'examen de la conjoncture économique :**

**L'analyse de la conjoncture internationale** aux mois de juillet et août 2010 indique une poursuite de la reprise de l'économie mondiale. Toutefois, son rythme se ralentit légèrement et laisse penser que la croissance mondiale pourrait se tasser au second semestre de l'année. La progression du niveau des prix à la consommation est demeurée faible et devrait se situer à 1,8% en 2010, en raison de la sous utilisation des capacités de production, en particulier dans les économies avancées.

S'agissant des matières premières, il est observé au cours des mois de juillet et août 2010, comparativement aux mêmes périodes en 2009, une hausse des cours mondiaux de l'once d'or, du coton et du pétrole. La hausse du cours du brut en août est imputable au regain de la demande des nouveaux pays émergents.

Pour ce qui est du taux de change, on note une appréciation du FCFA par rapport au dollar US due en partie aux signes de reprise de l'économie mondiale et au retour de la confiance dans la zone euro.

**Au niveau du Burkina Faso**, les perspectives de croissance en 2010 paraissent meilleures qu'en 2009. Les signes favorables de la reprise de l'activité économique mondiale et locale ont permis de réviser à la hausse en juillet 2010 le taux de croissance attendu du PIB pour l'année 2010. Ainsi, il s'établira à 5,2% pour la période contre une prévision de 4,4% faite en février 2010.

Le mois d'août a été caractérisé par une disponibilité céréalière assez satisfaisante. En glissement annuel, il est enregistré sur les différents marchés une baisse des prix des principaux produits céréaliers en liaison avec les mesures prises par le Gouvernement en faveur des populations vulnérables. Toutefois, certaines régions ont enregistré quelquefois des hausses de prix de certaines céréales de base telles que le mil, le sorgho blanc et le maïs blanc.

L'examen de la situation du commerce extérieur fait ressortir une hausse des exportations en valeur de 29% par rapport au mois de juillet de 2009. Cette hausse est principalement tirée par les exportations d'or qui ont varié de 98%.

Le comité s'est également appesanti sur le contexte de pénurie qui prévaut sur le marché du gaz Butane. A cet effet, il a instruit le Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat de prendre toutes les dispositions nécessaires avec la Société Nationale des Hydrocarbures pour proposer un plan de réponse à la pénurie actuelle de Gaz butane en vue d'une normalisation de la situation.

- **Au titre de l'état de mise en œuvre du plan d'actions 2009-2010 pour faire face à la crise économique internationale et aux inondations:**

Le Comité a noté avec satisfaction, les progrès accomplis dans l'exécution des actions retenues qui se poursuivent avec un taux de réalisation financière global au 31 août 2010 estimé à 88,61%. Sur le plan de l'exécution physique, les départements ministériels concernés s'attèlent à l'achèvement des actions de mise en œuvre des projets.

Le Comité a apprécié la mise en œuvre des actions de secours d'urgence entreprises pour faire face aux inondations de cette année dans les différentes régions notamment le Sahel, le Nord, le Centre nord, l'Est et le Plateau Central. Il a par ailleurs salué l'accompagnement de l'ensemble des partenaires et leur engagement à poursuivre leur contribution technique et financière pour en atténuer les effets sur les populations touchées.

- **Au titre des implications de la rencontre «Gouvernement secteur privé » sur la compétitivité du secteur privé.**

Le comité a noté que la rencontre « **Gouvernement secteur privé** » qui est un cadre d'échange entre l'Etat et le Secteur Privé permet une meilleure prise en compte des préoccupations des opérateurs économiques dans les décisions et politiques économiques du Gouvernement, l'instauration d'un climat de confiance entre pouvoir publics et secteur privé et la mise en œuvre de réformes pour l'amélioration du climat des affaires.

En réponse aux préoccupations du secteur privé portant sur les coûts des facteurs, la fiscalité, les marchés publics, les tracasseries administratives en matière de création d'entreprise, l'accès des entreprises au financement, les infrastructures économiques (routes, zones industrielles...) et la lutte contre la fraude et la corruption, des mesures et recommandations ont été formulées.

La mise en œuvre de ces mesures prises par le gouvernement à la suite des rencontres a permis d'atteindre des résultats en termes d'amélioration du climat des affaires qui a prévalu au classement du Burkina Faso au rang de 147<sup>ème</sup> place sur 183 pays contre un rang de 155<sup>ème</sup> en 2009 de Doing Business.

Avant de lever sa séance, le comité a donné des instructions pour la mise en œuvre diligente de la tranche 2010 du plan d'action 2009-2010 pour faire face à la crise économique et financière et aux inondations.

Ouagadougou, le 05 octobre 2010

  
Le Secrétaire Général du Gouvernement  
et du Conseil des Ministres

Rapporteur du Comité Interministériel de Suivi de la  
Conjoncture

